

Jeudi 7 décembre 2000



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

FEUILLETON N° 3
ET AVIS

DEUXIÈME SESSION, TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

AFFAIRES COURANTES

PRÉSENTATION DE PÉTITIONS

M^{me} DRIEDGER

LECTURE ET DÉPÔT DE PÉTITIONS

PRÉSENTATION DE RAPPORTS DE COMITÉS SPÉCIAUX ET PERMANENTS

DÉCLARATIONS DE MINISTRE ET DÉPÔT DE RAPPORTS

AVIS DE MOTIONS

DÉPÔT ET PREMIÈRE LECTURE DE PROJETS DE LOI

QUESTIONS ORALES

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

ORDRE DU JOUR

REPRISE DU DÉBAT (DEUXIÈME JOUR)

M. STRUTHERS propose que soit présentée au lieutenant-gouverneur l'adresse suivante :

Nous, députés à l'Assemblée législative du Manitoba, vous remercions bien humblement du discours que vous avez prononcé à l'ouverture de la deuxième session de la trente-septième Législature du Manitoba.

(M. MURRAY)

FEUILLETON DES AVIS

AVIS DE RÉUNION DE COMITÉ

Le Comité permanent des modifications législatives se réunira le lundi 11 décembre 2000, à 19 heures, dans la salle 254 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner le projet de loi n° 5.

Le Comité permanent des relations industrielles se réunira le lundi 11 décembre 2000, à 19 heures, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner les projets de loi dont il est saisi.

Le Comité permanent des services publics et des ressources naturelles se réunira le lundi 22 janvier 2001, à 10 heures, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner le rapport annuel de la Société d'assurance publique du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 29 février 2000 ainsi que les rapports annuels de la Société des alcools du Manitoba pour les exercices qui se sont terminés le 31 mars 1997, le 31 mars 1998, le 31 mars 1999 et le 31 mars 2000.